



Guide d'enseignement

Chirurgie

Chirurgie avec hospitalisation : Césarienne

La préparation pour votre césarienne ainsi que votre participation à vos soins après celle-ci sont nécessaires pour favoriser votre guérison.

Que se passe-t-il lors de votre rencontre avec votre obstétricien?

Votre obstétricien vous expliquera la procédure de la chirurgie et vous remettra une collecte de données préopératoire à compléter.

Comment fonctionne la clinique préopératoire

Après l'analyse de votre dossier, une infirmière communiquera avec vous dans le but de :

- Valider votre collecte de données et compléter votre bilan de santé.
- Planifier vos examens (prises de sang, électrocardiogramme, etc.).
- Planifier vos rendez-vous avec des consultants au besoin.
- Vous transmettre de l'enseignement.
- Répondre à vos questions et préoccupations.

Si vous avez une rencontre avec l'infirmière de la clinique préopératoire, vous devrez apporter :

- Une liste à jour de vos médicaments.
- Vos cartes d'assurance maladie et d'hôpital. Si vous n'avez pas de carte d'hôpital, il faudra d'abord vous présenter à l'admission afin d'en obtenir une.

Avant votre césarienne

Assurez-vous de faire votre préadmission pour votre accouchement. Le formulaire est disponible sur le site internet du CHU de Québec-Université Laval. <https://www.chudequebec.ca/patient/me-preparer-a-accoucher/preparation-prenatale.aspx>

Présence d'un accompagnateur

Il est important de prévoir un accompagnateur disponible durant les 24 premières heures suite à votre césarienne. Cette personne cohabitera avec vous pour vous aider à prendre soin de votre bébé.

Que devez-vous apporter à l'hôpital le jour de votre césarienne

- Vous devez apporter certains items pour vous et votre bébé dans votre valise. Référez-vous au « Mieux vivre avec votre enfant » sur le site de l'INSPQ, dans la section : La préparation à l'accouchement. <https://www.inspq.qc.ca/mieux-vivre>
- Vos cartes d'assurance maladie et d'hôpital.
- Votre carnet de suivi de grossesse.
- Assurez-vous d'avoir la liste de vos médicaments à jour et suivez les directives reçues en préopératoire pour la prise de ceux-ci le matin de la chirurgie.
- Formulaire d'assurance s'il y a lieu.

Le CHU de Québec-Université Laval n'est pas responsable de l'argent et des objets de valeur que vous gardez en votre possession pendant votre hospitalisation. Il faut éviter d'apporter de grosses sommes d'argent, des bijoux ou tout autre objet de valeur.

Que devez-vous faire la veille et le jour de la chirurgie pour vous préparer?

- Enlevez : maquillage, rallonges capillaires, faux cils, parfum, ongles artificiels et vernis à ongles aux doigts et aux orteils.
Pourquoi? Lors de la chirurgie, la coloration de votre peau et de vos ongles nous sert à surveiller l'oxygène dans votre sang. De plus, cela permet de diminuer les risques d'infection.
- Enlevez : tous vos bijoux, chaînes, boucles d'oreilles, bagues, « piercing », élastique avec métal, etc.
Pourquoi? Lors de la chirurgie, des instruments électriques sont utilisés et peuvent causer une brûlure à votre peau s'il y a contact avec des métaux.

- Suivez les consignes du « Guide d'enseignement sur le jeûne préopératoire - clientèle obstétricale » à la fin du document.
- Suivez les consignes du « Guide d'enseignement douche ou bain avec éponge antibactérienne » à la fin du document.
- Lire le document « Consentement aux prélèvements sanguins pour sérologie avant une chirurgie » à la fin du document.

Que se passe-t-il avec la médication avant votre chirurgie?

Votre chirurgien peut vous prescrire de la médication à cesser ou à prendre avant la chirurgie.

Médication à cesser _____ jours avant la chirurgie : _____

Médication à prendre le matin de la chirurgie : (ordonnance remise au besoin)

Si vous êtes diabétique :

Référez-vous à la conduite reçue de l'infirmière ou du médecin avant votre intervention.

Que devez-vous faire si vous avez un changement dans votre état de santé?

	HSFA	CHUL
Si vous avez un changement dans votre état de santé communiquez avec à l'accueil obstétrical de votre l'hôpital	418 525-4444, poste 54111	418 577-2055

Comment se passe votre accueil, le jour de votre chirurgie?

- Au CHUL, présentez-vous à 6h45 le matin à l'accueil obstétrical (A-2821) au 2e étage du Centre mère-enfant Soleil.
- À l'Hôpital St-François d'Assise : vous recevrez un appel quelques jours avant votre chirurgie pour vous préciser à quelle heure vous devez vous présenter à l'urgence obstétricale, au A-4000.
- Une infirmière vous accueillera, répondra à vos questions et vous préparera pour votre chirurgie.

- Vous devrez enlever tous vos vêtements ainsi que vos sous-vêtements. Vous porterez uniquement une jaquette d'hôpital.
- Vous serez accueillie dans une salle en attente de votre césarienne. Un membre du personnel vous accompagnera jusqu'au bloc opératoire.
- Une infirmière aidera votre accompagnant à revêtir les vêtements requis au bloc opératoire. Il est fortement recommandé pour votre conjoint(e) de retirer le chandail sous les vêtements de bloc opératoire pour pouvoir placer le nouveau-né en peau à peau. Votre conjoint(e) vous rejoindra au bloc opératoire lorsque la chirurgie sera sur le point de débiter.

Quels sont les types d'anesthésies possibles pour ne pas ressentir la douleur pendant votre chirurgie?

- **Anesthésie régionale :**

Il s'agit d'une injection d'un médicament au niveau du dos. Vous ne ressentirez plus de douleur au niveau du ventre. Vous aurez des sensations de pression, particulièrement à la sortie du bébé. Vous resterez éveillée tout au long de la chirurgie. Ce type d'anesthésie vous permet d'accueillir votre bébé.

- **Anesthésie générale :**

Exceptionnellement, il est possible que l'on doive vous endormir pour la chirurgie en raison de conditions médicales particulières. Bien que cela soit rare, ces conditions sont très souvent connues avant votre accouchement. Si tel était le cas, votre médecin vous aura fait rencontrer un anesthésiste en cours de grossesse afin de discuter de l'anesthésie pour votre césarienne et pour répondre à vos questions. Les médicaments pour l'anesthésie générale sont administrés par les veines. Dans ce cas d'anesthésie, votre conjoint(e) ne sera pas admis au bloc opératoire.

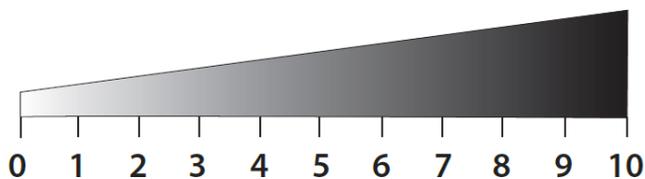
Que se passe-t-il après votre chirurgie?

- Lorsque la chirurgie sera terminée, vous serez conduite en salle de réveil.
- Vous aurez un moniteur cardiaque et un moniteur de tension artérielle durant 2 heures.
- Pour une période de 24h, vous aurez :
 - Un ou des soluté(s).
 - Un pansement.
 - Une sonde urinaire.
- Votre nouveau-né sera avec vous si son état est stable et il vous sera possible de faire du peau à peau et de l'allaiter. Votre conjoint(e) sera présent(e) avec vous. Un seul accompagnateur est admis à la fois à la salle de réveil.
- Deux heures après votre césarienne, si votre état est stable et que votre chambre est disponible, vous serez transférée à votre chambre de post partum avec votre bébé.

Que se passe-t-il si vous avez de la douleur?

- Il est normal d'avoir de la douleur après votre chirurgie. Elle est plus forte dans les premières 24 à 48 heures et diminue peu à peu par la suite. L'équipe soignante est là pour vous soulager.
- L'infirmière évaluera votre douleur tout au long de votre séjour à l'hôpital. Elle vous questionnera à l'aide d'une échelle de 0 à 10.
- La valeur « 0 » signifie aucune douleur et « 10 » la pire douleur.

Exemple d'une échelle de douleur de 0 à 10 :



Il est important de soulager votre douleur. Elle devrait toujours être de moins de 4/10. Cela vous aide à récupérer plus rapidement et prévient les complications. Lorsque votre douleur est soulagée, vous pouvez bouger et circuler plus facilement, mieux respirer, mieux dormir et mieux manger.

Vous aurez différentes médicaments prescrites pour diminuer la douleur. N'hésitez pas à informer l'infirmière si votre douleur n'est pas soulagée. Une prescription vous sera également remise à votre départ.

Que devez-vous faire les jours suivants votre césarienne?

1. Mobilisation

Pourquoi?

Pour prévenir les complications.

Quand?

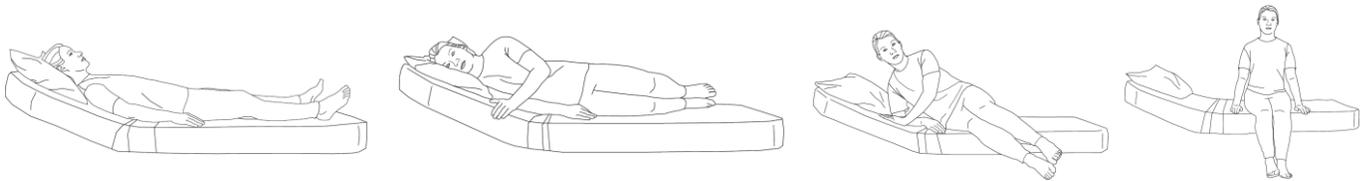
Vous devez bouger toutes les 2 heures lorsque vous êtes au lit.

Vous serez encouragée à marcher dans le corridor et à prendre vos repas au fauteuil.

Comment?

Le premier lever est fait rapidement avec l'aide de votre infirmière, de 4h à 6h après la césarienne.

- Approchez-vous du bord du lit.
- Pliez les genoux.
- Tournez-vous sur le côté.
- Placez une main ou un oreiller pour soutenir votre ventre lors de vos déplacements.
- Glissez les jambes hors du lit.
- Poussez sur le matelas avec une main pour vous soulever.
- En position assise, posez les pieds sur le plancher.
- Levez-vous avec l'aide des intervenants au besoin.

**2. Exercices circulatoires****Pourquoi?**

Pour aider la circulation du sang.

Pour diminuer le risque de caillot de sang dans vos veines (thrombophlébite).

Quand?

Répéter ces exercices 30 fois toutes les heures.

Comment?

- En position couchée sur le dos.
- Pointez les pieds le plus loin possible et ensuite, tirez-les énergiquement vers le menton.

**3. Alimentation**

Vous pouvez reprendre l'hydratation deux heures après la césarienne. La reprise de l'alimentation sera faite selon votre tolérance par la suite. Il n'y a pas de consigne spécifique.

4. Hygiène

Vous pourrez prendre une douche après le retrait du pansement. En général, il est retiré après 24 heures. Dans la douche, évitez de diriger le jet vers la plaie.

5. Élimination urinaire et intestinale

- Vous aurez une sonde urinaire pour environ 24h (tube souple dans la vessie pour vider l'urine).
- Il est possible d'avoir des gaz lors de la reprise de l'alimentation.

Comment pouvez-vous prévenir la constipation?

- Buvez beaucoup d'eau (6-8 verres par jour).
- Mangez des fruits, des légumes et des céréales à grains entiers.
- Consommez des boissons chaudes : bouillon, soupe, tisane ou thé faible pour aider à stimuler votre intestin.
- Prenez des repas et des collations à des heures régulières.
- Faites un exercice léger (marche après le repas).
- Prenez la médication prescrite pour ramollir les selles.

Chirurgie**Jeûne préopératoire
Clientèle obstétricale**

Vous devez subir une chirurgie sous anesthésie générale ou régionale. Pour votre sécurité et afin d'éviter une annulation de votre chirurgie, respectez les règles de jeûne suivantes.

Aliments solides

Après 00h00 (minuit), le jour de votre chirurgie, **vous ne pouvez pas manger d'aliments solides** (peu importe l'heure de votre chirurgie).

Liquides

Si vous êtes opéré à 08h00, il vous est permis de boire des liquides clairs **jusqu'à 05h00**.
Si vous êtes opéré après 08h00, il vous est permis de boire des liquides clairs **jusqu'à 06h00**.

Les liquides **clairs** autorisés sont :

- Jus de pomme, de canneberges ou de raisin.
- Une boisson de type Gatorade® ou Powerade® (ou une autre du même genre).
- Eau.

Aucun autre liquide n'est autorisé, avant votre chirurgie

Le matin de votre chirurgie

- Prenez vos médicaments avec un peu d'eau selon les consignes de l'infirmière de la clinique préopératoire.

Si vous êtes diabétiques

- Il est préférable que vous buviez de l'eau.
- Si vous vérifiez votre taux de sucre avec votre appareil et que le résultat est bas, vous devrez prendre un jus clair : de pomme, raisin ou canneberge sucré.

Exceptions

- Si vous souffrez de reflux gastrique ou si votre indice de masse corporelle est plus grand que 40 (IMC > 40). Il vous est interdit de manger et de boire après 00h00 (minuit), le jour de votre opération.
- L'infirmière de la clinique préopératoire vous mentionnera si cela s'applique à vous ou si vous devez suivre d'autres directives.



Douche ou bain avec éponge antibactérienne

Pourquoi?

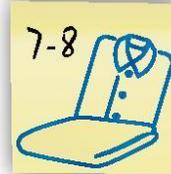
- Élimine l'huile, la saleté et microbes présents sur votre peau.
- Diminue le risque d'infection de votre plaie chirurgicale.

Quand?

1. La veille de votre chirurgie avec la première éponge.
2. Le matin de votre chirurgie avec la deuxième éponge.

NOTE : les éponges sont vendues en paquets de 2.

Quelles sont les étapes à suivre?



Si vous prenez un bain, mettre une petite quantité d'eau dans le bain. Le produit de l'éponge sera moins dilué.

1. Laver d'abord vos cheveux, puis votre visage et l'arrière de vos oreilles avec votre savon et shampoing préférés.
2. Rincer tout votre corps.
3. Mouiller et presser un peu l'éponge pour la faire mousser.
4. Laver votre corps avec l'éponge, du cou jusqu'à vos pieds, en passant par : aisselles, nombril, dos, pieds et entre les orteils. Terminer par vos parties génitale et anale.
 - Votre lavage devrait prendre environ 5 minutes.
5. À la fin, **rincer** tout votre corps avec beaucoup d'eau.
6. Jeter l'éponge.
7. Vous assécher avec une serviette propre. Terminer par vos parties génitale et anale.
8. Vous habiller avec des vêtements propres.

Attention!

- **Éviter tout contact de l'éponge avec votre visage, vos yeux et vos oreilles.**
- La veille et le jour de votre chirurgie : ne pas vous raser ou vous épiler, à moins d'avis contraire.
- Ne pas appliquer de déodorant, crème ou poudre après la douche.
- Cesser l'application en cas d'irritation et communiquer avec Info-Santé (811).

Références :

AORN (2013). *Perioperative standards and recommended practices: for inpatient and ambulatory settings.*

Soins de santé, compagnie 3M Canada, 2011

Soins de santé plus sécuritaire. (2011). *Prévention des infections du site opératoire: Trousse de départ.*

R-2621



Consentement aux prélèvements sanguins pour sérologie avant une chirurgie

Pourquoi consentir aux prélèvements sanguins avant une chirurgie ?

Vous serez opéré prochainement. Lors de votre chirurgie, il pourrait arriver qu'un travailleur de la santé (médecin, infirmière ou autre) se blesse avec un objet piquant (ex: aiguille) et qu'il soit alors exposé accidentellement à votre sang ou à un de vos liquides organiques.

Nous voulons nous assurer qu'un travailleur de la santé ainsi exposé reçoive les meilleurs soins pour prévenir ou traiter une infection et réduire le stress important qu'une telle situation génère. Et ce, dans les plus courts délais après l'exposition accidentelle.

C'est pourquoi nous sollicitons votre collaboration. Nous aimerions que vous nous accordiez à l'avance le droit de faire certaines analyses sur votre sang, si un tel accident devait survenir pendant votre chirurgie ou dans les jours suivants et si vous êtes alors incapable de consentir en raison de votre état de santé. Ces analyses nous permettront de savoir si vous êtes porteur des virus de l'immunodéficience humaine (VIH), de l'hépatite B ou de l'hépatite C.

Puis-je refuser ?

Vous pouvez refuser ces analyses et nul ne vous en tiendra rigueur. Votre chirurgie se déroulera tel que prévu et cela n'affectera en rien la qualité des soins qui vous seront prodigués. Le droit de consentir ou de refuser vous appartient et nous le respectons.

Avant de consentir à ces analyses ou de les refuser, vous devez évaluer les bénéfices d'obtenir un diagnostic plus précoce sans oublier les impacts possibles d'un tel diagnostic sur votre vie personnelle, votre vie familiale et votre assurabilité.

Qu'est-ce que le VIH, l'hépatite B et C ?

Le virus de l'immunodéficience humaine (VIH) s'attaque au système immunitaire et l'affaiblit. La personne infectée peut ainsi être affectée par différentes maladies ou infections et développer le sida.

Les hépatites B et C sont des inflammations du foie causées par des virus différents. Elles peuvent se transmettre de plusieurs façons, dont par voie sexuelle et par le sang.



Quelle est l'utilité de ces tests ?

Pour vous

Si un test s'avérait positif, vous auriez accès rapidement aux soins requis ainsi qu'aux conseils préventifs pour éviter la transmission à vos proches.

Pour le travailleur de la santé

L'accès aux résultats des tests permet d'éviter d'administrer inutilement des traitements pouvant occasionner des effets secondaires importants au travailleur de la santé blessé. Ces résultats permettent également de diminuer considérablement son stress. Cela lui évitera, dans la majorité des cas, de se soumettre à des examens, de prendre de la médication inutilement et d'avoir des comportements préventifs envers ses proches pendant les trois mois nécessaires avant de savoir s'il a contracté une infection.

Qui aura accès à ces résultats ?

Si le résultat des prélèvements effectués est positif, vous en serez informé. Ce résultat ne sera connu que par votre chirurgien, le travailleur de la santé blessé et le service assurant la santé et la sécurité des travailleurs de la santé. Ces résultats seront également déposés à votre dossier patient au CHU de Québec-Université Laval.

Ce résultat pourra être communiqué à votre médecin si vous en faites la demande. Advenant un résultat positif, celui-ci pourra être déclaré aux autorités de santé publique, en vertu de la Loi sur la santé publique, si les critères s'appliquent.

Nous vous remercions de votre précieuse collaboration.



Coordonnées

Si vous avez des questions, veuillez communiquer avec la clinique préopératoire de l'hôpital où aura lieu votre chirurgie :

CHUL

418 525-4444, poste 46563

HEJ

418 649-5504

HSFA

418 525-4399

HSS

418 682-7614

L'HDO

418 691-3153



17_846_PQ_pos_exposition